



Février 2022

## Le Mali au cœur des processus inachevés

Dr. Mariame Sidibé

### Résumé exécutif

*La trajectoire de l'Etat-postolonial malien est faite de crises. Elles marquent diverses ruptures sociopolitiques et sécuritaires. Or, si la crise est une constante, celle qui se configure depuis 2012 tranche à la fois par sa complexité et les délicates réponses pour la juguler. Loin d'être dans une dynamique de reconstruction post conflit tel que le pense une certaine opinion internationale, sa configuration est plutôt celle d'une logique de crise non résolue avec ses ramifications et rebondissements comme les événements du 25 mai 2021 en témoignent. Ces événements inédits, que le terme pour les qualifier, divergent autant que les analyses : coup d'Etat ? Coup de forces ? coup d'Etat dans un coup d'Etat ? Quelle que soit la terminologie retenue, il y a unanimité pour considérer qu'il s'agit d'une rupture, sans doute celle de trop pour cet Etat.*

### Recommandations :

- **Sortir des modèles préétablis de gestion des conflits** : A tort la communauté internationale, pense détenir la solution de résolution du

conflit au Mali. Il est nécessaire de repenser le conflit et sa résolution en tenant compte des réalités socio-anthropologiques du Mali, et les celles propres au fonctionnement des administrations et populations locales. D'où la nécessité de préconiser une résolution davantage endogène et inclusive.

- **Repenser le modèle de reconstruction** : Le modèle de reconstruction de l'Etat proposé au Mali privilégie les institutions et procédures en accordant pas assez d'importance aux individus. Ce qui explique la faible appropriation des populations locales des accords de paix et autres perspectives de sortie de crise.
- **Repenser l'offre de gouvernance** : La forme de gouvernance permet difficilement le vivre ensemble. La décentralisation effective avec de réels transferts de compétences et de fonds, et aussi la régionalisation



s'avèrent nécessaires dans ce contexte.

- **Réorganiser et redynamiser la société civile** : Il est nécessaire de mieux coordonner ses actions. Elle a été très active dans les crises précédentes au Mali. Pour ce qui est de cette récente crise, elle paraît peu représentée et avance en ordre disparate dans ses actions.

## INTRODUCTION

### Le Mali un Etat en crise continue

La construction de l'Etat moderne au Mali se fait en filigrane d'une persistante crise politico-militaire. Dans une perspective historique, le Mali, à l'instar d'autres pays ouest africains, suit une courbe politique post-indépendance marquée notamment par un reflux démocratique se caractérisant aujourd'hui par l'arrivée au pouvoir de la junte. Dans ce cadre s'insèrent les différentes rébellions « touaregs » et soulèvements populaires qualifiés de révolution ou d'insurrection populaire ayant affaibli ou renversé les régimes politiques.

Le renversement du président Modibo KEITA a été suivi d'une phase de militarisation du pouvoir sur une base idéologique marxisante, portée par le jeune

lieutenant Moussa Traoré. Mais au Mali comme ailleurs, il est courant que l'armée au pouvoir génère un factionnalisme dont la résultante ordinaire est un contrecoup d'état. Céline Thiriot rappelle à cet effet que « la suite la plus logique d'un gouvernement militaire est un gouvernement militaire ». Le pouvoir d'Amadou Toumani Touré est issu de cette logique de dissensions des visions au sein de l'armée elle-même, à partir de 1991. Il coïncide avec la 3ème vague démocratique qui engage l'Etat malien, comme bien d'autres de la sous-région, sur la voie commune du pluralisme démocratique. C'est ainsi donc que des élections législatives sont organisées, suivies un peu plus tard d'un scrutin présidentiel. Cette ouverture démocratique consacre l'arrivée au pouvoir d'un civil, Alpha Omar Konaré.

L'intermède démocratique malien apparaît spécifique dans la mesure où il fait consensus au sein des communautés de pensée tendant à qualifier le processus malien de consolidation démocratique. Pour rappel, la routinisation du jeu électoral permet même le retour de l'ancien président Touré au pouvoir en 2002. La fin de son second mandat est cependant compromise par la rébellion touarègue, crise latente à



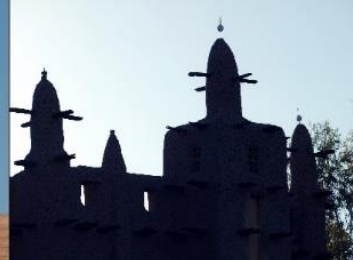
toutes les étapes de l'histoire du Mali, dont la gestion par le pouvoir Touré, jugée laxiste débouche sur un nouveau coup de force militaire qui remet en question le processus démocratique. La chute du président Amadou Toumani Touré en 2012 crée un climat d'incertitude qui conduit rapidement à une crise sécessionniste d'abord, puis djihadiste. Le 1er avril 2012, quelques jours seulement après le coup d'Etat du capitaine Sanogo, le mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) prend le contrôle de trois régions du nord du Mali puis proclame le 6 avril l'indépendance de l'Azawad, centre de nombreux affrontements entre les groupes armés touareg et le gouvernement central depuis l'indépendance du pays. Malheureusement, ce groupe va échouer en raison du rejet du projet d'indépendance par la communauté internationale et en raison de la charia imposée à la population expliquant un dédoublement du MNLA par les « djihadistes ». Le 11 janvier 2013, le président François Hollande engage, à la demande des autorités de transition malienne, les forces armées françaises dans l'opération Serval.

Ces souvenirs de l'alternance du pouvoir entre militaires et civils semblent hanter la population. Ce qui peut laisser penser que la

notion de « crise » et de « coup d'Etat » ne sont pas nouvelles en soi dans la trajectoire de l'Etat au Mali. Cette instabilité tient aux difficultés de cet Etat, d'abord à assoir son autorité sur son territoire et sa population à travers la mise en place de fortes institutions sociales, politiques, économiques et militaires, ensuite à arriver à satisfaire les besoins sociaux de base de cette population hétérogène et, enfin, à effectuer une dépersonnalisation des fonctions administratives.

### **Le contexte socio-politique ayant entraîné le quatrième coup d'Etat de l'histoire du pays**

La gouvernance du Président Ibrahim Boubacar KEITA (IBK) a été profondément marquée par une utilisation patrimoniale des ressources de l'État, par la contestation des élections législatives de mars – avril 2020 dont les résultats, dans certaines circonscriptions, ont été arbitrairement annulés au profit des partis proches du cercle du pouvoir. Par ce fait, 31 candidats de l'opposition avaient été privés des votes en leur faveur. L'insécurité grandissante au centre et au Nord du Mali montre bien à quel point malgré la coopération internationale sur le plan sécuritaire avec le Mali n'a pas pu résoudre les problèmes de



## FES Mali Policy Paper

sécurité dans le pays. En outre, d'autres problèmes tels que la paralysie du secteur éducatif, du secteur de la santé et de l'administration qui est causée par le climat sociopolitique et économique assez tendu et qui n'est ainsi pas favorable au bon fonctionnement et au développement du système éducatif malien, le marasme économique et une grandissante corruption des élites qui captent les principales ressources du pays ; ce qui implique que la population n'arrive pas à vivre de son travail actuellement. A ces motifs s'ajoutent le sous-emploi des jeunes, l'effet du couvre-feu du fait de la pandémie de Covid-19, imposé en plein cœur du mois de Ramadan par le gouvernement et qui a mis à mal l'équilibre d'une économie de survie quotidienne essentielle à la stabilité du contrat social, ainsi que des coupures intempestives d'électricité. Ces faits constituent les raisons de l'exacerbation et de la révolte de cette population en demande d'équité, de justice sociale et d'accès à l'éducation et à l'emploi, suivies par le coup d'Etat du 18 août 2020.

Le 18 août 2020, après de nombreuses manifestations suscitées par des partis et regroupements de partis politiques, d'associations et organisations de la société civile (Mouvement du 5 juin -

Rassemblement des Forces Patriotiques- ou M5-RFP) et l'influent imam Mahmoud Dicko, mais violemment réprimées par le pouvoir, survient le quatrième coup d'Etat de l'histoire du pays. Le colonel Assimi Goïta, figure de proue de la junte militaire, chasse IBK, en cours de mandat après une élection contestée. Cette date marque l'épilogue d'une crise sociopolitique que le Mali traverse depuis plusieurs mois. Des militaires profitent de la fragilisation extrême du pouvoir exécutif par les manifestations de rue du M5-RFP et de son autorité morale qu'était le populaire imam Mahmoud Dicko pour s'emparer du pouvoir. Les demandes de démission du président IBK par cette formation étaient motivées par le constat d'une mauvaise gouvernance ayant conduit à une rupture des socles de l'Etat, une dislocation des communautés et la persistance de l'insécurité.

L'aboutissement de ces longs mois de contestation intervient ce 18 août 2020 par la « démission du président IBK avec toutes les conséquences de droit » selon le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) : fin de régime soutenue par une frange importante de la population malienne.

**Une « nouvelle » crise gérée par les outils désuets**



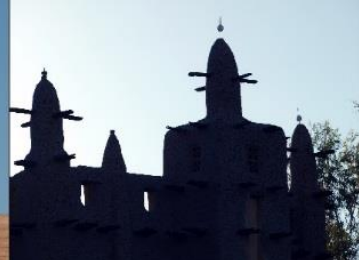
Le coup d'état du 18 août 2020 est très vite condamné par une frange importante des acteurs sociopolitiques maliens (partis politiques et organisations de la société civile) et la communauté internationale qui a unanimement marqué son opposition à tout changement de régime extraconstitutionnel, que ce soit par la rue ou par les forces de défense et de sécurité. Cette condamnation a toutefois des formes variées.

La France, à travers un communiqué du Quai d'Orsay, dit prendre acte de la démission du président IBK. Respect de la souveraineté du Mali, chose rare en Afrique lorsque les intérêts français se trouvent en jeu, ou caution au mouvement de contestation populaire, il est quelque peu difficile de cerner les motivations de la France ici.

La CEDEAO, de son côté, va beaucoup plus loin en exigeant le rétablissement "immédiat" du président (IBK) dans ses fonctions tout en menaçant de sanctions individuelles et collectives les membres de la junte putschiste et en décidant une suspension du Mali de tous les organes de décision de la communauté au nom du protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance. Les conséquences pour le Mali sont la fermeture de toutes les

frontières terrestres et la suspension de l'ensemble des transactions économiques et financières internationales à l'exception des denrées de première nécessité, des médicaments, des produits intervenant dans la lutte contre la Covid-19, des produits pétroliers et de l'électricité. Le président IBK confirme, lors de la visite du médiateur de la CEDEAO, l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan, le 22 août 2020, sa démission et son désir de ne plus revenir aux commandes du Mali. La CEDEAO obtient alors sa libération immédiate, prend acte finalement de cette démission tout en exigeant un transfert du pouvoir aux civils sans délai avec l'ouverture d'une transition la plus courte possible. Ce sont là, à ce moment précis, les conditions sine qua non aux levées des sanctions.

La complexité de la médiation de la CEDEAO réside entre le décalage des modes de sorties de crise qu'elle prône et la réalité de l'Etat malien couplée aux ressentis par la population de cette situation. L'enjeu ici consiste à faire passer le message que les dynamiques de sortie de crise au Mali échappent aux logiques admises par cette communauté avec ses modèles de résolution de crise préétablis qu'elle veut transposer au Mali. Tout compte fait, les choix du modèle, de la



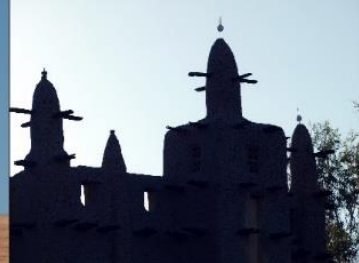
durée et des figures qui doivent incarner cette transition souhaitée par la CEDEAO semblent peu tenir compte des désirs de la population malienne en l'occurrence cette majorité de jeunes ayant participé activement aux contestations de rue les mois précédents. Si la junte est vue par la CEDEAO comme « hors la loi », elle n'en demeure pas moins largement soutenue par la population (un sondage fait état de 2/3 de personnes favorables à une transition militaire et les réseaux sociaux relaient ce soutien). Les manifestations de soutien à cette junte s'expriment notamment lors des missions de la CEDEAO à Bamako : elle a été plébiscitée dès le lendemain du renversement du régime d'IBK. Un mouvement de soutien à la junte a vu le jour le 4 juin 2020, dénommé MP4 composé d'organisations de la société civile, de groupements de partis politiques et d'associations. La complexité et la profondeur de la crise au Mali impose une lecture et une solution endogènes qui tiennent compte des réalités sociopolitiques et anthropologiques propres à cet Etat.

Les sanctions de la CEDEAO contre le Mali sont jugées trop rigoureuses par la population malienne, qui est déjà fragilisée par la crise sécuritaire et la récession du fait de la Covid 19. Les craintes de la CEDEAO

sont liées aux risques d'instabilité du reste de ses Etats membres par mimétisme des événements du Mali. Concrètement, elle craint l'effet domino que pourrait donner « le mauvais élève » qu'est le Mali aux autres Etats membres dans lesquels se dessinent déjà des crises post électorales.

La CEDEAO exige au Mali un retour du pouvoir aux civils. Mais quel civil peut trouver grâce aux yeux de la population malienne ? Les leaders politiques qui incarnent le mouvement du M5 semblent avoir peu de crédibilité aux yeux de cette même population. Cette classe politique est composée essentiellement d'acteurs/trices de 1991 au Mali. Certains chefs de partis politiques ont servi les différents régimes post 1991. La population les tient comme, en grande partie, responsables de la situation actuelle du Mali. La majorité de la population est constituée de jeunes nés après ou autour de 1991. Cette jeunesse, qui laisse apparaître une volonté de rupture avec cette vieille classe politique, aspire à un changement générationnel politique à même de porter leurs espoirs d'un mieux-être social.

**Les mêmes causes produisent les mêmes effets : nécessité d'un nouvel ordre étatique au Mali**



Les enjeux du conflit actuel vont au-delà du contexte malien, justifiant l'intervention des acteurs internationaux dans sa résolution. En effet, en scrutant de près la situation conflictuelle malienne, on se rend rapidement compte qu'elle résulte de l'imbrication de plusieurs facteurs qu'il serait hasardeux d'analyser à partir d'une seule grille d'analyse. Malheureusement, une organisation (CEDEAO) en quête de sa propre légitimité ne peut s'imposer avec pertinence et efficacité comme médiatrice crédible dans une telle crise.

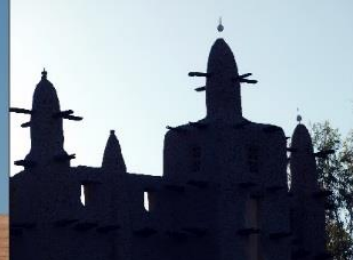
Une autre erreur stratégique dans l'approche des acteurs internationaux consiste à ne pas considérer suffisamment la faiblesse de la construction de l'Etat malien. Cette faiblesse a laissé place à de nouvelles formes de contestation des institutions étatiques. Ces contestations au Mali ou ailleurs en Afrique réclament le renforcement des droits sociaux et démocratiques des populations en même temps qu'ils mettent en exergue les vulnérabilités structurelles, sociales, économiques et politiques au sein de ces pays. Ces mouvements sont nourris par des motivations sociales, politiques pluricausales. Leurs modes d'actions s'opèrent avec des manifestations de rue,

une occupation des espaces publics, actions directes de blocages des flux économiques ou des lieux de pouvoirs, politiques, désobéissance civile, etc.) Les réseaux sociaux et les nouvelles technologies de l'information et de la communication assurent la diffusion et la vulgarisation de leurs actions.

Pour le cas plus précis du Mali les formes actuelles de contestation de l'autorité à l'œuvre ne sont pas celles que l'on rencontre généralement dans la sphère de la lutte sociétale post-indépendance (syndicats, partis politiques, organisations de la société). Elles appartiennent aux nouvelles formes de contestation du pouvoir.

Les aspirations de la population vont bien au-delà de la transition et s'inscrivent plus dans la perspective de reconstruction d'un autre Etat malien. Cela suppose de repenser le modèle étatique.

Le concept de l' « Etat » est un élément classique d'analyse en science politique. Les années 1960 à l'accession à l'indépendance des Etats en Afrique, les analyses du concept Etat l'abordent plus sous l'angle de sa construction comme «un pur produit d'importation» et en posant la



## FES Mali Policy Paper

question du rejet ou non de cette greffe de modèle pour reprendre les termes du débat classique entre BADIE et BAYART. Deux décennies plus-tard, les questions de recherche sur portent sur les capacités réelles des États en Afrique à se prendre en charge, en questionnant le monopole de la violence légitime. Les années 1990, marquées par une vague de démocratisation des Etats en Afrique orientent les questionnements sous l'angle de leurs administrations, bureaucraties et politiques publiques. A partir de 2000, les études mettent l'accent sur l'échec des États en Afrique à remplir leurs fonctions régaliennes. J.-M. CHATAIGNER et H. MAGRO, renvoient à la problématique générale d'« États fragiles » pour caractériser les pays en situation de crise et de post-conflit en Afrique, mais aussi pour identifier les pays susceptibles d'y basculer.

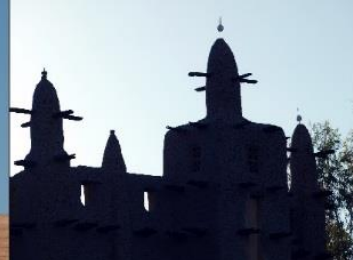
La situation actuelle au Mali laisse apercevoir une population, notamment la jeunesse, qui cherche à réinventer un nouvel ordre étatique qui nécessite de revoir les structures de cet Etat.

Le discours moderne des jeunes traduit un besoin d'Etat providence qui prend en compte leurs aspirations, notamment l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la sécurité, bref un Etat de droit pourvoyeur

d'une justice sociale. La laïcité de cet Etat est aussi indispensable. Malgré le poids des leaders religieux musulmans, la population est loin de l'idée d'accepter un Etat islamiste qui ferait perdre toute liberté à cette jeune population. Les attentes liées à un Etat démocratique passent par la garantie d'une élection libre et transparente, différente de celles des dernières législatives qui ont mis le feu aux poudres.

Enfin, si les groupes minoritaires (ceux qui sont exclus du cercle de décision tels que les jeunes et les femmes, les ethnies diverses oubliées par les pouvoirs publics, etc.) se réconcilient davantage avec leur inclusion dans l'État, ils risquent de ne plus se lever en temps de crise ou ne pas lever le petit doigt pour aider la nation en son heure de crise. L'exclusion sociale résultant de la construction inachevée de l'État est un facteur indéniable qui alimente les crises successives au Mali. La famille élargie, le clan et la tribu sont les communautés dans lesquelles les Malien(ne)s ont vécu, et ils continuent de jouer un rôle très important aujourd'hui. Il serait absurde de supposer qu'ils ne seront pas des facteurs hautement significatifs pendant longtemps, même s'ils sont transformés et peut-être finalement effacés par les changements de l'environnement social et économique et par





les pressions politiques de l'État indépendant.

## CONCLUSION

Plusieurs constats se dessinent au terme de cette analyse : la dynamique de crise est encore persistante au Mali, nous sommes toujours dans une logique de crise et non dans une véritable période de reconstruction post-conflit. La complexité de cette reconstruction de l'Etat tient au fait que cet Etat demeure tiraillé entre contraintes internationales et les réalités locales. Il y a une tension entre les logiques externes, notamment les agendas, incitations positives et négatives des bailleurs et partenaires externes, et des dynamiques internes dont les parties prenantes maliennes, tous horizons confondus et dans toutes leurs divisions, ethniques et politiques, et leurs différentes modalités d'organisation.

L'Etat central n'a encore pas retrouvé son autorité sur l'ensemble de son territoire.

Le besoin d'Etat de la population au Mali est réel. Celle-ci interpelle l'Etat central dans son aspect wébérien (seul détenteur du monopole de la violence) et dans sa délivrance du service public (accès aux services sociaux de base).

Les violences ont fortement effrité le tissu social, tout en mutant dans sa forme. Elles se sont transformées en conflits intra- et intercommunautaires.

Les perceptions et perspectives de l'État et des pouvoirs publics par le peuple laissent paraître une rupture, voire un sentiment d'abandon qui s'accroît au fur et à mesure.

## Recommandations :

- *Sortir des modèles préétablis de gestion des conflits* : A tort la communauté internationale, pense détenir la solution de résolution du conflit au Mali. Il est nécessaire de repenser le conflit et sa résolution en tenant compte des réalités socio-anthropologiques du Mali, et les celles propres au fonctionnement des administrations et populations locales. D'où la nécessité de préconiser une résolution davantage endogène et inclusive.
- *Repenser le modèle de reconstruction* : Le modèle de reconstruction de l'Etat proposé au Mali privilégie les institutions et procédures en accordant pas assez d'importance aux individus. Ce qui explique la faible appropriation des



populations locales des accords de paix et autres perspectives de sortie de crise.

- *Repenser l'offre de gouvernance* : La forme de gouvernance permet difficilement le vivre ensemble. La décentralisation effective avec de réels transferts de compétences et de fonds, et aussi la régionalisation s'avèrent nécessaires dans ce contexte.
- *Réorganiser et redynamiser la société civile* : Il est nécessaire de mieux coordonner ses actions. Elle a été très active dans les crises précédentes au Mali<sup>1</sup>. Pour ce qui est de cette récente crise, elle paraît peu représentée et avance en ordre disparate dans ses actions.
- *Capitaliser les nouvelles formes de contestation dans les instruments de*

*gouvernance des Etats membres*: La communauté internationale, notamment la CEDEAO doit codifier ces formes dans le processus de relecture de son Protocole additionnel en vue de renforcer le processus démocratique et de participation des populations. La CEDEAO des Peuples ne saurait se construire par le sommet.

**Docteure KONATE Mariame SIDIBE**

est Enseignante-chercheure, Spécialiste en conflit, migration et Sécurité. Elle est titulaire d'un Doctorat en science politique et deux Master respectivement en Sécurité globale et Relations internationales: Pensées et mutations politique.

**Mentions légales**

Friedrich-Ebert-Stiftung  
Bamako – Mali  
E-Mail : [info@fes-mali.org](mailto:info@fes-mali.org)  
[www.fes-mali.org](http://www.fes-mali.org)  
Tél. : 00223 44 90 60 29 / 44 90 60 30



L'utilisation commerciale des ouvrages publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES.

*« Les Policy Papers de la FES Mali sont une contribution au débat politique au Mali. Ils doivent donner des impulsions social-démocrates à la discussion. Toutes les opinions présentées sont celles des auteurs. »*

ISBN : 978-99952-75-26-6

## **Bibliographie**

- B. BADIE, L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique, Paris, Fayard, 1992.
- J.-F. BAYART, « L'historicité de l'État importé », Cahiers du CERI, 1996, pp. 1-44.
- D. DARBON, I. CROUZEL. « Administrations publiques et politiques publiques des Afriques », in Le politique en Afrique. État des débats et pistes de recherche, Karthala, 2009, pp. 71-101.
- D. DARBON, « De l'introuvable à l'innommable : fonctionnaires et professionnels de l'action.
- J.-M. CHATAIGNER, H. MAGRO. (dir.), États et sociétés fragiles : entre conflits, reconstruction et développement, Paris, Karthala, 2007.
- KEITA A., THIRIOT C. et LIMA S., « État, décentralisation et environnement : inventaire critique d'une crise multiforme », in J. BRUNET-JAILLY, J. CHARMES et D. KONATE (dir.), Le Mali Contemporain, Paris, IRD éditions, 2014.
- M. SIDIBE Une approche sociopolitique de la question des réfugiés dans la crise de l'Etat au Mali : Cas des réfugiés maliens de la région de Tillabéri au Niger. Science politique. Université de Bordeaux, 2019. Français. [\(NNT : 2019BORD0078\)](#). [\(tel-02165248\)](#)
- C. THIRIOT, « La place des militaires dans les régimes post-transition d'Afrique subsaharienne : la difficile resectorisation », Revue internationale de politique comparée, vol. vol. 15, no. 1, 2008.
- C. THIRIOT, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali », Revue Internationale de Politique Comparée, 2002/2, vol. 9.